



Réunion de coordination du cluster

CCCM-SHELTER-NFI

19 juillet 2024

Ordre du jour

- 1.** Suivi des alertes

- 2.** Réalisations des partenaires au deuxième trimestre 2024 et gaps

- 3.** Point sur l'allocation standard FH (calendrier définitif, questions clés)

- 4.** Points saillants des clusters régionaux

- 5.** Tour de table des partenaires

- 6.** Divers



Suivi des alertes



Suivi des alertes

Numéro de l'alerte	Localisation	Résumé	Actions / commentaires
ACF_NGO_20240703	Bocaranga, Ngoutere, Bolele et périhéries	<p>Vers 4h du matin de la journée du 02/07/2024, les habitants du village Ngoutéré situé à 45 km de la ville de Bocaranga sur l'axe Bocaranga-Bozoum ont été réveillés par des détonations d'armes des hommes armés visant la position des éléments FAR basés dans ladite localité. Le bilan des oppositions entre FAR et groupe armés fait état de 4 morts et 8 blessés côté civils et FAR. À la suite des accrochages enregistrés, d'importants mouvements de déplacement des populations des villages de Ngoutéré, de Bolélé et leurs périphéries ont été observés.</p> <p><i>Caseload : 1 000 ménages (5 000 personnes)</i></p>	Positionnement possible de NRC Verification avec HCR Paoua.
ACT_MAB_20240710	Zémio, Manza et Maboussou	<p>Suite à la reprise du contrôle pour l'armée nationale, environ 107 ménages à Manza et 118 ménages à Maboussou, sont retournés dans leurs localités d'origine. Selon les points focaux RRM dans la zone, les ménages retournés s'emploient actuellement à reconstruire leurs abris.</p> <p><i>Caseload : 118 ménages</i></p>	MSA prévue pour le 20/07/2024 couplée avec ciblage.
SOL_SID_20240706	Moyenne-Sido, Sido	<p>Dans la nuit du 03 au 04 Juillet 2024, une pluie diluvienne accompagnée de vent violent s'est abattue dans la localité de Sido et aurait causé une inondation suivie de destruction d'habitats y compris des biens ménagers. Pour rappel, cette même localité avait été impacté par ce même type de choc le 18 mai 2024. Et une évaluation suivie d'un ciblage avait été fait par SI. OIM avait distribué des kits abris(1 bâche + corde) aux sinistrés de choc du 18 mai 2024 du 08 au 10 juin 2024.</p> <p><i>Nouvelle cible : 120 HH</i></p>	Evaluation multisectorielle réalisée Résultats préliminaires à partager dès que possible. Ciblage des ménages affectés en cours.

Suivi des alertes

Numéro de l'alerte	Localisation	Résumé	Actions / commentaires
SOL_DAY_20240705	Markounda, Sabo et Tira	<p>Le 28/06/2024 aux environs de 4h du matin, une opération militaire déroulée par les CAA contre la position des GAP a eu lieu dans les localités de Dayo, Sabo et Tira. Comme stratégie de défense, ces populations ont effectué un mouvement vers le village de Maitikoulou et la brousse pour se mettre à l'abris.</p> <p><i>Caseload : 300 HH</i></p>	MSA prévue pour le 20/07/2024 couplée avec ciblage
OIM_KOU_20240710	Kouango	<p>Arrivée de retournés de la RCA en provenance du Congo grâce à l'amélioration de la situation sécuritaire à Kouango. Ces ménages sont répartis dans les quartiers de Bouda, Ngouda, Combattant et Bimbo. Les retournés ont tout perdu et un appui en kits NFI leur permettrait de faciliter leur installation.</p> <p><i>Caseload : 43 HH</i></p>	Suivi avec OIM, WTK et AIRD

Aperçu indicatif des réalisations CCCM au deuxième trimestre 2024

Aperçu des réalisations CCCM au deuxième trimestre 2024

Objectif sectoriel 1 (cluster) : les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement ou sites spontanés ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base.

Activités	Cibles	Cumul des réalisations au deuxième trimestre 2024	
Activité 1.1 : assistance CCCM en faveur des PDI sur les lieux de regroupement affectés par des chocs récents	30 000	12 916	43%

Objectif sectoriel 2 (cluster) : les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.

Activités	Cibles	Réalizations au deuxième trimestre 2024	
Activité 2.1 : assistance CCCM en faveur des PDI sur les sites	90 521	77 287	45%
Activité 2.2 : assistance CCCM en faveur des PDI en familles d'accueil	126 615	20 364	16%
Activité 2.3 : assistance CCCM en faveur des retournés	40 398	-	-
Activité 2.4 : assistance CCCM en faveur des de la population hôte	141 185	3 389	24%

Première allocation standard FH Juillet 2024

Calendrier de l'allocation

Etapes	Dates	Responsables
Lancement de l'allocation et soumission des projets a travers OneGMS	12 au 23 Juillet 2024	Partenaires ciblés par la SA1 2024
Lecture des propositions de projets	Du 24 Juillet au 30 Juillet 2024	Comités de revue stratégique (CRS)
Révisions stratégiques	Du 31 Juillet au 03 août 2024	CRS présidés par le OCHA HFU
Mise en commun des CRS et feu vert du HC pour aller de l'avant avec les projets pré-recommandés	Du 5 au 6 août 2024	OCHA (Coordination, IM), CRS (incluant le HFU) et HC
Révisions techniques et budgétaires	Du 7 au 13 août 2024	OCHA HFU, Coordonnateurs et Co-facilitateurs des clusters priorisés, Expertise transversale (Logistique, Cash, Genre, Protection, PSEA et AAP)
Préparation et signature des documents administratifs	Du 14 au 17 août 2024	OCHA HFU
Soumission des documents administratifs à OCHA Finance NY	19 août 2024	OCHA HFU
Processus de contractualisation et déboursement	A partir du 2 septembre 2024	OCHA HFU et OCHA HQ

Rappel de quelques règles / considérations importantes

PROPOSITION DE PROJET

- Possible de soumettre un projet abordant les 2 piliers (pilier 1 réponse directe et pilier 2 renforcement de capacités des WLO),
- Une seule proposition de projet est admise par organisation,
- Mettre en œuvre les activités durant 15 mois maximum pour le pilier 1 et le pilier 2b, et 9 mois maximum pour le pilier 2a,
- Pour chaque projet, 70% des activités et du budget doivent être mis en œuvre et utilisés par l'organisation bénéficiaire principale des fonds sauf pour le pilier 2 volet b,
- Les partenaires de mise en œuvre indirecte pourront être soit des organisations admissibles, soit des organisations non éligibles au FH RCA et qui n'ont donc aucun litige en cours avec l'Unité des Financements humanitaires d'OCHA RCA.

BUDGET

- En cas de recours à un partenaire de mise en œuvre, les organisations non-éligibles ne pourront pas recevoir plus de \$100 000 dans le cadre d'un partenariat indirect,
- Les AAP/PSEA doivent représenter au minimum 0,05% du budget (voir annexe 3),
- Le budget alloué au personnel (coûts de staff et autres y afférant) ne peut pas dépasser 25% du budget total,
- Le budget alloué à la catégorie (Fournitures, marchandises, matériels/Supplies, Commodities, Materials) ne peut pas être inférieur à 60%, sauf exception dûment discutée et validée avec l'UFH RCA en consultation avec le cluster concerné (pour plus de détails, voir annexe 9 sur les modalités opérationnelles).



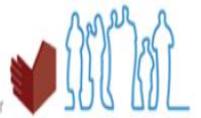
Points saillants des Clusters Régionaux



Tour de table des partenaires



Divers



SINGUILA MINGUI

Prochaine Réunion, le 2 Aout 2024